

Assemblée générale de parents

École Louis-Lafortune

Mardi 28 août 2018 à 18 h

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée 2018-2019 par la présidente du conseil d'établissement 2017-2018

Mme Meunier fait l'ouverture de l'assemblée générale des parents 2018-2019.

2. Mot de la direction

Mme Hautot se présente aux parents.

3. Nomination d'une présidence d'assemblée :

L'assemblée propose à l'unanimité que Mme Meunier anime la présente rencontre.

Mme Meunier souhaite la bienvenue à tous les parents, présente les membres du conseil d'établissement et leurs mandats respectifs.

4. Adoption de l'ordre du jour du 28 août 2018

Mme Maryse Lessard propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 28 août 2018.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2017

Mme Julie Cantin-Blain propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2017.

6. Dépôt du rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018

Mme Meunier présente à l'assemblée les activités du conseil en 2017-2018.

Elle donne ensuite la parole à Mme Hautot qui mentionne à l'assemblée les valeurs de l'école et présente le rapport annuel.

Elle nous parle de ce qui a été fait à l'école en 2017-2018 : sondage du PEVR, les programmes offerts à l'école, le service de garde, le trottibus, les rassemblements d'élèves qui ont eu lieu 1 fois par mois pour souligner les bons coups, la levée de fonds du marathon de lecture qui a permis de remplacer la glissade brisée, le billet Louis te sourit pour motiver les élèves, la formation continue des enseignants, le programme de francisation à l'école et la période de lecture de 15 minutes par jour.

Mme Hautot nous explique que le français est la priorité, nous parle de la mise en place de portraits de groupes afin de cibler rapidement ceux qui ont des difficultés pour pouvoir agir rapidement. Service d'orthopédagogie avec des petits groupes avec des rencontres intensives de 3 fois semaines sur 6 à 8 semaines.

Mme Hautot nous explique ce qui a été mis en place pour atteindre les buts du projet éducatif (les buts du MEES) et nous fait un résumé des cibles à atteindre à ce qui a été atteint.

Mme Hautot nous énumère certains points importants :

L'achat de livres accrocheur dans les classes, le système SPI (portail parent), l'intégration de certains élèves autistes dans les classes régulières lorsque c'est possible, la mise en place d'une brigade scolaire, le Trottibus, le nouveau service de psychoéducation pour l'amélioration du comportement, le plan de lutte à l'intimidation et naturellement continuer la mise en place de tout ce qui a été fait l'an passé en ce qui concerne le respect à l'école.

7. Nomination d'une présidence d'élection

Mme Meunier rappelle les règles de fonctionnement du CE et les différents mandats de celui-ci.

Mme Meunier propose Mme Lemire qui est nommée à l'unanimité par l'assemblée.

8. Élection des parents au conseil d'établissement

Mme Hautot présente les postes à combler, à voter et elle aborde les modalités d'élections. Mme Hautot et Mme Meunier présentent la charge de travail, le temps d'investissement et les sujets abordés. Elles mettent l'accent sur le fait que le CÉ a son mot à dire sur certaines prises de décision. M. Tremblay et Mme Cantin-Blain ajoutent des précisions sur leurs rôles de membres parents.

Mise en candidature : 3 mandats de 2 ans

L'assemblée se prononce.

Les candidats sont les suivants :

- Maryse Lessard – substitut
- Christine Bilodeau – substitut
- Christian Lapalme – mandat de 2 ans
- Julie Cantin-Blain – mandat de 2 ans
- Louise Martel – mandat de 2 ans

9. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

Mme Meunier explique le rôle du comité de parents.

10. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents

Le rôle de l'OPP est précisé. Si des parents sont intéressés à y participer, ils doivent communiquer avec la direction adjointe et donner leur nom.

11. Date de la première rencontre du conseil d'établissement

Les membres décident d'une première date : le mardi 25 septembre 2018 à 19h.

12. Levée de l'assemblée

M. Sébastien Tremblay propose la levée de l'assemblée à 19h05.

Louise Martel, secrétaire